

Tarbes, le 9 février 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation dans les écoles, collèges et lycées des Hautes-Pyrénées sur l'épidémie COVID-19 – cas signalés au cours de la semaine du 2 au 5 février

Les situations nouvelles concernant les cas testés positifs pour le département sont les suivantes :

Écoles concernées :

- 02/02 École Villelongue – 1 élève
- 02/02 École d'Orincles – classe maternelle - 1 élève. Les familles sont invitées à garder en isolement leurs enfants pendant 7 jours
- 02/02 École Laffitole – 1 élève
- 04/02 École maternelle Voltaire (Tarbes) – 1 élève. Les familles de la classe sont invitées à garder leurs enfants en isolement pendant 7 jours
- 04/02 École élémentaire Voltaire (Tarbes) – 2 élèves
- 05/02 École de Monléon Magnoac – 1 élève de la classe maternelle. Les familles sont invitées à garder leurs enfants en isolement pendant 7 jours

Collèges concernés :

- 02/02 Collège Paul Valéry (Séméac) – 2 élèves
- 02/02 Collège Desaix (Tarbes) – 1 élève
- 03/02 Collège Paul Eluard (Tarbes) – 1 élève
- 03/02 Collège Desaix (Tarbes) – 2 élèves. Les élèves de la classe de 3^{ème} sont invités à rester en isolement à leur domicile pendant 7 jours.
- 05/02 Collège Desaix- 1 élève

Lycées concernés :

- 02/02 Lycée Jean Dupuy (Tarbes) – 2 élèves
- 02/02 Lycée professionnel l'Arrouza (Lourdes) – 1 élève
- 02/02 Lycée Marie Curie (Tarbes) – 1 élève
- 05/02 Lycée Jean Dupuy (Tarbes) – 1 élève
- 05/02 Lycée professionnel privé Vincent de Paul (Tarbes) – 1 élève